

Mairie

1 place Alain Blanc 26230 VALAURIE

Tel : 04.75.98.51.28

Fax : 04.75.98.53.37

www.mairie-valaurie.fr

valaurie.mairie@wanadoo.fr

N° 15 – Janvier – Février – Mars 2017

Services au public

MAIRIE

Lundi - Mercredi - Vendredi
 Samedi 9h – 12h
 Mardi et Jeudi 9h-12h
 17h-18h

AGENCE POSTALE

tél : 04.75.98.53.60

Lundi à Vendredi 13 h30 - 16 h
 Samedi 9 h - 11 h30

BIBLIOTHEQUE de la VENCE

Tél : 04.75.98.61.61

Mercredi 17h – 18h30
 Vendredi 16h30 – 18h30
 Samedi 10h – 12h

POINT INFO

Le verre à soi

Tel : 04.75.97.43.02

Vendredi - Samedi - Dimanche
 10h - 12h
 15h - 19h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Dimanche 9h -12h30

DECHETTERIE

Lundi, Vendredi, Samedi
 8h30-12h et 14h – 18h
 Mercredi 14h – 18h
 Jeudi 8h30 - 12h

**PREMIERS SECOURS
 DEFIBRILLATEUR**

L'appareil est installé à droite de la porte de l'agence postale, fixé au mur.

PERMANENCE

Le Maire et les Adjoints reçoivent chaque Jeudi après-midi, de préférence sur rendez-vous.

EDITO Budget de la commune

Le conseil municipal a approuvé en février le compte administratif. Celui-ci correspond aux dépenses et recettes réelles réalisées au cours de l'année 2016 : soit en fonctionnement, 656 831,34 € en dépenses et 776 968,31 € en recettes d'où un excédent de 120 136,97 € ; en investissement, 159 457,56 € en dépenses et 178 168,28 € en recettes (où est comptabilisé un report d'excédent de 2015 de 148 745,88 €).

Le budget primitif 2017 (qui est un prévisionnel), a été voté par le conseil municipal de mars. Il est à noter qu'après 2 ans de pause dans les investissements, ce budget prévoit un investissement important notamment au travers de 2 sujets prioritaires pour l'équipement de notre commune : la voirie et la rénovation de la salle des fêtes.

Concernant la voirie, le règlement départemental d'aide aux communes a changé : un forfait annuel de 9 096 € nous est alloué, calculé sur le linéaire des chemins ruraux et communaux. Inutile de préciser que ce forfait n'est pas à la hauteur des devis établis pour la réfection du programme voirie. Aussi, le conseil municipal a décidé de contracter un emprunt de 200 000 € sur 15 ans au taux de 1,48 % auprès de la banque postale. Des emprunts arrivant à terme en 2017 et 2018, cet emprunt n'aggraverait donc pas notre endettement. Malgré tout, ce ne sera pas suffisant pour réaliser l'ensemble des travaux de voirie sur 2017. Nous avons donc priorisé ces travaux en fonction de la dégradation et de la fréquentation de ces voies communales. Compte tenu des travaux de mise aux normes de raccordement au tout-à-l'égout au quartier de l'Espérance, cette voirie sera réalisée en priorité. Ensuite, vient la voie communale n°7 (montée du Puynet vers la route de Roussas) qui sera rénovée en plusieurs tranches toujours pour des raisons budgétaires.

L'autre investissement de taille est la rénovation de la salle des fêtes. Le financement sera assuré grâce à des aides du Département, de la Région et de l'Etat ; et la part communale sera prise sur nos fonds propres représentant entre 20 et 30% de l'investissement.

Pour élaborer ce budget il a fallu tenir compte des baisses de dotations de l'Etat qui étaient de 73 014 € en 2013 et qui sont passés à 20 232 € en 2016 soit une baisse de 72,29% .

Le conseil municipal a décidé de voter une augmentation de 1,5% des taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti, le taux du foncier non bâti restant inchangé. Cette petite augmentation permet d'absorber les coûts de nos fournisseurs mais nous restons bien en-deçà des taux pratiqués par les communes au niveau départemental.

Taxes	2016	2017	Taux moyen Drôme 2016
Habitation	7.51 %	7.62 %	20,47 %
Foncier bâti	11.24 %	11.41 %	19,06 %
Foncier non bâti	66.45 %	66.45 %	57,45 %

Luc CHAMBONNET



CONSEILS MUNICIPAUX

Lors du conseil municipal de Janvier 2017, tous les membres du conseil municipal étaient présents, à l'exception de Victor Froment, excusé

Lors du conseil municipal de Février 2017, tous les membres du conseil municipal étaient présents, à l'exception de, Victor Froment, Sofiane Bouguerra et Patrick Froment, excusés

Lors du conseil municipal de Mars 2017, tous les membres du conseil municipal étaient présents, à l'exception de, Victor Froment, Patrick Froment, Stéphanie Pailler et Sabine Guerlot, excusés.

Mairie

Délibérations

Subventions accordées :

- Maison de la Tour : 1.500€ (accueil de la Comédie itinérante de Valence, spectacles...)
- Inter associations : 2.000€ (Valauripailles)
- ANACR : 50 €
- Mémoire de la Drôme : 100 €

PLU : la commune a décidé de ne pas transférer cette compétence à la communauté de communes et de la conserver.

Eglise : étude sur la faisabilité de l'enlèvement de l'étai.

Révision de la longueur de voirie communale

Arrêté

Par un arrêté en date du 22 mars 2017, M. Didier PAGE a été commissionné pour constater sur le territoire communal les infractions visées dans les différents textes législatifs et réglementaires du Code de l'urbanisme (L480-1 à 5, L160-1 à 3). Arrêté à retrouver sur le site.

Bulletin d'informations municipales

Il a été décidé en conseil municipal que votre bulletin d'informations municipales passerait désormais à une fréquence trimestrielle. A partir de 2018, il ne sera plus distribué dans les boîtes aux lettres mais consultable et téléchargeable sur le site grâce au lien suivant : <http://www.mairie-valaurie.fr/valaurie/la-vie-municipale/22-bulletin-d-information>. Ce qui est déjà le cas. Pour les personnes qui souhaiteraient continuer à recevoir le bulletin en format papier, elles pourront venir le demander en mairie ou le recevoir par courrier en fournissant une enveloppe timbrée libellée à leur adresse.

Ceci présente un double avantage : un respect de l'environnement en utilisant moins de papier et d'encre et par voie de conséquence, une économie non négligeable.

Si vous souhaitez être prévenu de la disponibilité du bulletin sur le site, merci de nous communiquer votre adresse email. Ce qui vous permettra de recevoir également des actualités importantes.

Urbanisme

Déclaration préalable

- SCI LES OURSONS : véranda
- MONTELLIMARD Vincent : piscine
- JAUNEAU Lorenzo : panneaux solaires

Permis de construire :

- BARBANCON Brigitte : échange porte fenêtre
- FELIX Frédéric/GOMIS Sandra : nouvelle construction
- COBO-DIEZ Daniel/BOITEUX Virginie : nouvelle construction
- BAYLE Matthieu/COPO Laura : nouvelle construction
- DURPOIX Cloé/LAGIER Bertrand : nouvelle construction
- ETS BES J P/DRAGO : nouvelle construction
- TAILLIEZ Sylvie : nouvelle construction
- RIV IMMO vallon de passeras : nouvelle construction

Etat-civil

- Naissances :

Le 20 février 2017, est né Tyler dans le foyer de Mickaël Froment et Johanna Perret.

Nous présentons nos sincères félicitations aux parents.

- Décès :

M. Marc Lassagne est décédé le 15/02/2017 dans sa 83^{ème} année.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Vie citoyenne

Nouvelle procédure pour la carte nationale d'identité

Effective à compter du 21/03/2017.

Nous vous informons que la mairie de Valaurie s'est dotée d'un équipement informatique vous permettant de faire en ligne les démarches de pré-demande de votre CNI ou passeport, ainsi que les téléprocédures relatives aux permis de conduire et certificats d'immatriculation. Cet équipement, à disposition du public, est situé à l'accueil de la mairie.



Vous aurez ensuite à vous rendre dans une des mairies équipées du recueil d'empreintes.

Retrouvez la liste des mairies sur notre site avec ce lien : <http://www.mairie-valaurie.fr/valaurie/la-mairie-valaurie/16-les-services>, et les nouvelles modalités détaillées jointes au bulletin.

Salles municipales

Pour l'utilisation des salles par les associations : salle Lucie Aubrac (nouvelle dénomination de la salle attenante au Point Info), salle du 3^{ème} âge, salle des fêtes, merci de faire la demande préalable auprès de la mairie afin d'éviter des utilisations simultanées.

Local des infirmières : suite au départ des infirmières dans la ZA du Clavon, et avant réaménagement, la salle est occupée par l'association Cirkonflex (administration, réunion).

Atelier mémoire

En raison de l'intérêt suscité l'an dernier, cet atelier a été renouvelé cette année, animé par Josiane Mazon et Christine Bartoli. Il se réunit 1 fois/mois. Pour tout renseignement, vous signaler auprès de ces personnes.

Environnement – Santé - Citoyenneté

Pensez à vos voisins !

A l'approche des beaux jours propices aux travaux extérieurs, mais aussi au farniente extérieur, dans le souci du bien vivre ensemble, nous vous rappelons que les **bruits du voisinage** sont régis par un arrêté préfectoral (n°1859 – Art 4)

Parmi les bruits gênants, il convient de signaler (pour le 14 juillet notamment) **l'interdiction de l'utilisation de pétards et de feux d'artifices**. Egalement, les bruits occasionnés par les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils et d'appareils type tondeuse, tronçonneuse, perceuse etc... **Ceux-ci peuvent être effectués de 7h à 20h les jours ouvrables et samedi, mais INTERDITS dimanche et jours fériés**. La même règle est appliquée pour des bruits générés par des interventions professionnelles à titre privé ou public.

Election présidentielle

1^{er} tour : dimanche 23 avril 2017

2nd tour : dimanche 7 mai 2017

Elections législatives

1^{er} tour : dimanche 11 juin 2017

2nd tour : dimanche 18 juin 2017

La Pyrale du buis



Les premières chenilles sont sorties d'hivernage : des moyens de prévention et de lutte existent.

Infos Drôme Ardèche par téléphone : Patrice Monier
04 75 55 81 80

<http://www.fredonra.com/collectivites/pyrale-du-buis/>

Voir aussi sur le site, page « vie du village » Actualités

Intercommunalité

Le Major Charpin de la gendarmerie de Grignan a présenté au conseil municipal du 8 février 2017 l'ensemble des événements relevant de ses interventions qui se sont déroulées en 2016 sur la commune

Cette visite a été l'occasion de souligner les excellentes relations mises en place entre le maire et les services de gendarmerie.

Au total, en 2016, la gendarmerie de Grignan aura effectué sur les 9 communes sous sa juridiction 8430h d'interventions en extérieur et 5000h d'accueil dans ses bureaux.

Informations para-médicales

Le Cabinet du médecin, des infirmières et celui du kinésithérapeute sont sur la Zone artisanale du Clavon, 6 rue Pierre et Marie Curie

- **MEDECIN** :
PRACHT Valentine
- **INFIRMIERES** :
VINAY Magali - CHEVRET Sophie
Tél : 04 75 51 21 75
- **KINESITHERAPEUTE** :
SLIWINSKI Christian : Tél : 04 75 90 04 37
- **OSTHEOPATHE** : au centre du village
BOUCHAUD Dominique :
Tél: 06 48 39 48 81
- **SOPHROLOGIE** :
FIGHIERA Franck : Tel : 06.32.68.56.94
email : presenceBienEtre@orange.fr



maison de la tour le cube valaurie

Terre & Territoire
un travail présenté dans le cadre d'une résidence au Cube par
Pascale Louise Spiess, céramiste
en collaboration avec Marine Favennec, architecte

du 07 avril au 07 mai 2017
du mercredi au dimanche de 14h00 à 18h00



La maison de la tour et Pourquoi Pas « arts pluriels »

THERAPART

Exposition d'œuvres (peintures et sculptures)
réalisées par des personnes handicapées

du 13 mai au 2 juin 2017
A la maison de la tour

Vernissage le samedi 13/05 à 11h
Exposition ouverte du mardi au dimanche
de 14h à 20h

Lou Souleou d'Outoune propose

vendredi 12 mai à 15h
à Bagnols sur Cèze
LA FETE DE LA CHANSON FRANCAISE

Jeudi 8 juin
UNE JOURNEE A CARCASSONNE

Infos-réservations auprès de
Francis JAIL : 04 75 98 52 39
Jean-Marie SAUTEL : 04 75 98 64 93

La maison de la tour Et la Compagnie Instabili

8^{ème} édition « événement danse nocturne
Entre ombres et lumière
3 juin à partir de 20h30

Déambulation plastico-chorégraphique créé en collaboration
avec Bernard Pourriere, artiste en résidence à la Maison de la
Tour-Le cube et à un Atelier du regard mené par Sophie
Gérard, artiste chorégraphique

Soirée dédiée à la danse, aux arts-visuels, et
au patrimoine du village de Valaurie.

Info : Virginie Quigneaux 06.10.07.81.37 ou
virginie@cie-instabili.com

LE TEMPS DES JARDINS

*Quand mobilier, céramique, luminaire, sculpture,
objet, habillent le jardin*

Les jardins privés et les espaces publics de Valaurie
accueilleront des œuvres de créateurs en relation avec
l'extérieur, la nature et le jardin

les samedi 10, dimanche 11 Juin
et lundi 12 juin 2017.

Des micro événements tout au long de ces 3 jours :
ateliers thématiques, apéritifs atypiques, sons et
lumières, senteurs et lieux. Les places du village
seront des lieux de rencontre autour de pauses
gourmandes et de rafraichissements.

Contact : letempsdesjardins@orange.fr

La compagnie des archers de Valaurie
vous communique les dates de ses prochains
événements que vous pouvez retrouver sur
archers-valaurie.fr



23 avril : concours amical 3D
23, 24 et 25 juin : passage de flèches de niveau
et tir du Roy
6 août : concours amical 3D